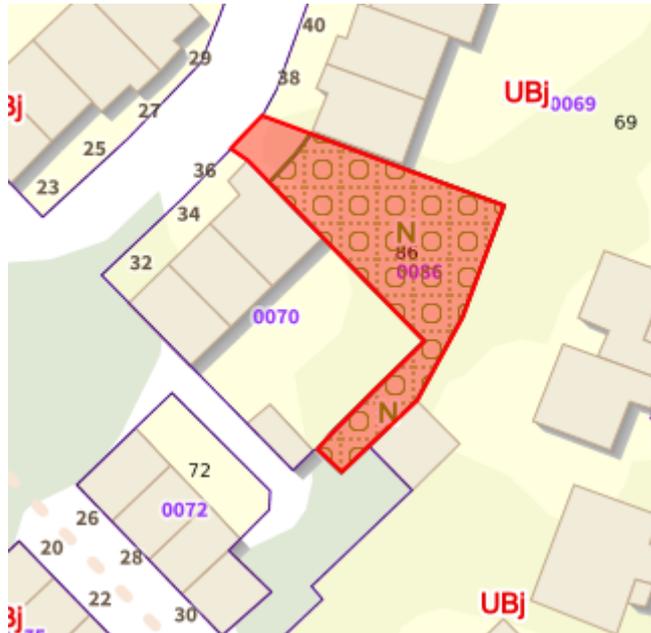


## VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE

### AVIS DE PUBLICITE

Par délibération en date du 24 décembre 2024, le conseil municipal de Cesson a été décidé de céder de gré à gré la parcelle nue cadastrée section AD numéro 86 rue des Glycines à Cesson la Forêt d'une contenance de 318,76 m<sup>2</sup>.



Le prix minimum attendu est de **15 000€ hors frais de notaire**, payable le jour de la signature de l'acte de vente. Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

- **Conditions de la mise en vente :**

La vente est ouverte à tous.

Les personnes intéressées peuvent directement visiter la parcelle ; celle-ci n'étant pas close.

- **Modalités de réception des offres :**

L'offre d'achat doit contenir les informations minimales suivantes :

- La copie de la carte nationale d'identité de l'acquéreur
- La justification du projet d'acquisition
- L'engagement d'entretien et de conservation du chêne identifié comme remarquable situé sur la parcelle ainsi que la reconnaissance de la non-constructibilité du terrain classé en zone naturelle et en espace classé boisé.
- Le prix d'achat

Les personnes intéressées ont **jusqu'au 15 février 2025** inclus à 17h30 pour remettre leur offre à Monsieur le Maire par voie numérique ou par courrier à l'adresse suivante :

**Monsieur le Maire de Cesson  
Hôtel de Ville  
Service Urbanisme- Foncier-Développement durable  
8, route de Saint-Leu  
77240 CESSON**

- **Modalités d'analyse des offres et choix de l'offre**

La commune retiendra la meilleure offre financière tenant compte du projet d'acquisition.

Celle-ci fera l'objet d'une réponse d'acceptation adressée fin février 2025 dans la perspective d'une signature de la promesse de vente auprès de l'étude de Maître ROLLET courant mars 2025.

Pour toute information, prendre contact avec le service urbanisme, foncier et développement durable au 01 64 10 12 84 ou par courriel à [foncier@ville-cesson.fr](mailto:foncier@ville-cesson.fr).

- Règlementation du PLU : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/#tile=1&lon=2.599097&lat=48.55157299999999&zoom=18&mlon=2.599205&mlat=48.551281>